

Projet de loi sur l'encouragement des remontées mécaniques dans le
canton du Valais

▫ Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
▫ Service du développement économique

▫ Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
▫ Dienststelle für Wirtschaftsentwicklung

Identifiant (ID) :

76

Complété

2015-08-15 12:11:50

Dernière page vue

2

Langue:

fr

Code:

Nom de l'organisme

Parti Socialiste du Valais Romand

Nom et prénom de la personne de contact

Marcelle Monnet Terrettaz

Adresse

Rue de Chillon 2

1908 Riddes

Numéro de téléphone

076 329 354 54

E-Mail

marcellemonnet@gmail.com

1. Estimez-vous que, considérant son rôle central pour le tourisme alpin, le secteur des remontées mécaniques doit disposer d'une loi spécifique?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques

Le tourisme alpin est important pour l'économie de notre canton et une loi sur les remontées mécanique permettra de disposer d'un cadre législatif pour les conditions d'octroi d'aides financières.

2. Quel rôle doivent jouer le Canton, respectivement l'économie privée, vis-à-vis de ce secteur ?

Le canton doit avoir un rôle subsidiaire. Il pose un cadre législatif, soutient et conseille l'économie privée et les communes qui assurent un rôle prépondérant dans la gestion et le financement des remontées mécaniques et des moyens annexes.

3. L'avant-projet répond-il à vos attentes en ce qui concerne l'engagement du Conseil d'Etat pour ce secteur ?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques

Le canton doit exiger une meilleure collaborations des entreprises de remontées mécaniques et exiger la fusion ou la fermeture des trop petites entités non rentables.

4. Êtes-vous d'accord que le Canton continue à accorder, comme jusqu'à présent, des aides aux investissements en vue de la construction, rénovation, modernisation, augmentation de capacités, améliorations techniques ou améliorations qualitatives de remontées mécaniques existantes et d'installations annexes ?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

5. Est-il souhaitable que le Conseil d'Etat participe au financement d'installations annexes ?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

Cependant une réflexion approfondie doit avoir lieu sur ces investissements. Si des conditions d'enneigement artificiels peuvent augmenter la rentabilité des exploitations la multiplication d'investissements partout peuvent diminuer cette rentabilité. Comme des pistes cyclables ou des installations de loisirs qui doivent être coordonnées au niveau cantonal pour éviter une trop grande capacité de ces installations par rapport aux utilisateurs potentiels.

6. L'Etat doit-il également à l'avenir accorder des contributions aux frais d'exploitations ?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

Le PSVR souhaite cependant que les installations trop gourmandes en énergie polluantes soient assainies et que les conditions d'attribution des aides énergétiques soient conditionnées à une utilisation judicieuse de l'énergie.

Les coûts énergétiques des conditions de l'enneigement mécanique doivent être analysés afin que les périodes d'enneigement prescrites par le canton soient respectées.

7. Le Canton doit-il lier son soutien financier à un chiffre d'affaire minimum de la société requérante?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

Les sociétés qui n'atteignent pas ce chiffre minimum doivent être encouragées à collaborer et à fusionner de manière à correspondre aux critères de rentabilité fixés par le canton. L'Etat devrait pouvoir aussi faire pression sur les plus grandes installations pour qu'elles acceptent de collaborer ou de fusionner avec des plus petites entités.

8. Estimez-vous que l'indicateur EBITDA (anglais: earnings before interest, taxes, depreciation and amortization) est pertinent comme critère déterminant en vue d'un soutien étatique?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

9. Le cas échéant, jugez-vous une valeur de 30% adéquate?

Oui

Si non, quelle valeur proposez-vous pour la EBITDA ?

Autres remarques ou propositions

L'Etat ne peut financer des entreprises de remontées mécaniques non viables sur le moyen et long terme.

10. Les différentes aides prévues par la loi devraient-elles pouvoir être cumulées ?

Oui

Si non, pour quelles raisons ?

Autres remarques ou propositions

Avez-vous d'autres remarques à formuler concernant l'avant-projet de loi ?

Le PSVR est conscient de la précarité d'une partie des entreprises de remontées mécaniques. Il s'inquiète particulièrement des investissements consentis par les communes pour assurer la viabilité économique des stations afin de maintenir l'emploi dans les régions de montagne. Une politique d'aides financières pour les investissements et les frais de fonctionnement des remontées mécaniques ne suffira pas à assurer un avenir aux trop nombreuses sociétés de remontées

mécaniques.

Le tourisme valaisan comme le tourisme suisse a subi des mutations importantes durant ces dernières années. Le coût des sports d'hiver pour les hôtes est très important ce qui explique la diminution de la clientèle. Il est impératif d'envisager d'autres perspectives pour augmenter la fréquentation sur une plus grande partie de l'année de touristes et pour cela l'Etat avec les communes et les privés doivent augmenter aussi la capacité hôtelière et les infrastructures permettant un tourisme doux et respectueux de l'environnement.